



## COMMENT MAÎTRISER SON TERRITOIRE POUR MIEUX LE DÉVELOPPER ?

Les collectivités françaises, béninoises et européennes ont en commun une mission de service public via l'organisation des services sur le territoire. L'amélioration des services rendus aux citoyens est l'objectif direct ou indirect de toutes les actions de coopération et notamment celles conduites dans le cadre des accords de coopération décentralisée.

### Constats

- **Les services rendus aux citoyens** nécessite d'avoir des ressources humaines de qualité et de maîtriser suffisamment son territoire pour en **valoriser les ressources**. Il est pour cela nécessaire de se doter des capacités et compétences techniques suffisantes pour disposer de données complètes, à jour, et de fonder sur cette base des stratégies planifiées.
- Face aux nombreux défis de la maîtrise du territoire, il est nécessaire de **mettre en place divers instruments permettant d'atteindre les objectifs de la décentralisation**.
- Les connaissances et capacités techniques des autorités locales et des agents de l'administration territoriale sont le socle sur lequel sont fondés les services publics locaux. Pour améliorer la délivrance de services par les mairies, il est important de **travailler sur la qualité des ressources humaines disponibles**. La gestion stratégique et sur le long terme des ressources humaines est donc une nécessité.

### Valeur ajoutée de la coopération décentralisée

- La coopération décentralisée permet le **renforcement des capacités** et le transfert de compétences nécessaires en termes **d'accroissement des ressources propres** des communes béninoises. Cela passe par une meilleure maîtrise de la matière imposable, une **bonne maîtrise qualitative et quantitative des infrastructures urbaines** et l'identification/exploitation optimale des **ressources et potentialités du territoire** communal ;
- L'apport des expériences d'autres collectivités est important en termes de capacités à « maîtriser » les enjeux d'un service public de base.

### Les outils

Les collectivités béninoises doivent être accompagnées afin **d'accéder aux outils pertinents de maîtrise du territoire**:

- Le **Registre Foncier Urbain (RFU)** qui vise entre autres l'amélioration des recettes communales ; permet une meilleure connaissance et gestion du patrimoine foncier et produit des données nécessaires à la planification urbaine. ;
- Le **Système d'Information Territoriale (SIT)** qui vise une répartition équitable des infrastructures et équipements à l'échelle de toute la commune (milieu urbain et milieu rural confondus) ;
- Le **Système d'Information Foncière (SIF)** qui vise une meilleure maîtrise du foncier ;
- **L'adressage** qui permet une meilleure gestion urbaine et la mobilisation des ressources fiscales (couplé au RFU) ;
- Le **guichet unique** pour accroître la mobilisation et la sécurisation des recettes non fiscales.

## Les partenariats

---

- ✓ **Comé/Guyancourt** : Adressage et renforcement du Registre Foncier Urbain à Comé (Phase III)
- ✓ **Yvelines/Gi Mono** : Financement de la gestion des déchets dans le Mono à travers l'amélioration de la productivité fiscale (adressage et RFU)



## Les recommandations des 2èmes assises de la coopération décentralisée bénino-française du 4 et 5 novembre 2016

---

- Identifier un mécanisme de capitalisation et d'appropriation des outils développés au niveau de certaines communes ;
- Pérenniser les actions après les projets : un RFU doit être réactualisé tous les 6 mois ;
- Former et sensibiliser les populations sur l'importance des outils (adressage, RFU, guichet unique) ;
- Inscrire l'opérationnalisation de l'adressage dans les Plans de Développement Communal (PDC) de troisième génération en cours d'élaboration ;
- Organiser des visites d'échanges entre les communes pour le partage des bonnes pratiques ;
- Renforcer les capacités des acteurs communaux ;
- Faire le point de tous les problèmes cadastraux et les solutionner afin de permettre la reprise des travaux de lotissement suspendus dans les communes.



Retrouvez les lettres d'information et les actualités de la coopération décentralisée franco-béninoise sur le [site de l'ANCB](#) et dans sa rubrique dédiée à la [coopération décentralisée](#).

[www.ancb-benin.org](http://www.ancb-benin.org)



Publication réalisée avec le soutien technique et financier de l'ambassade de France au Bénin, dans le cadre de son appui à l'ANCB (2017)

<https://bj.ambafrance.org/>

**Contact :** Lara Gilman, Chargée de mission Coopération décentralisée ANCB-SCAC

Email : [lara.gilman-ancb@hotmail.com](mailto:lara.gilman-ancb@hotmail.com)

